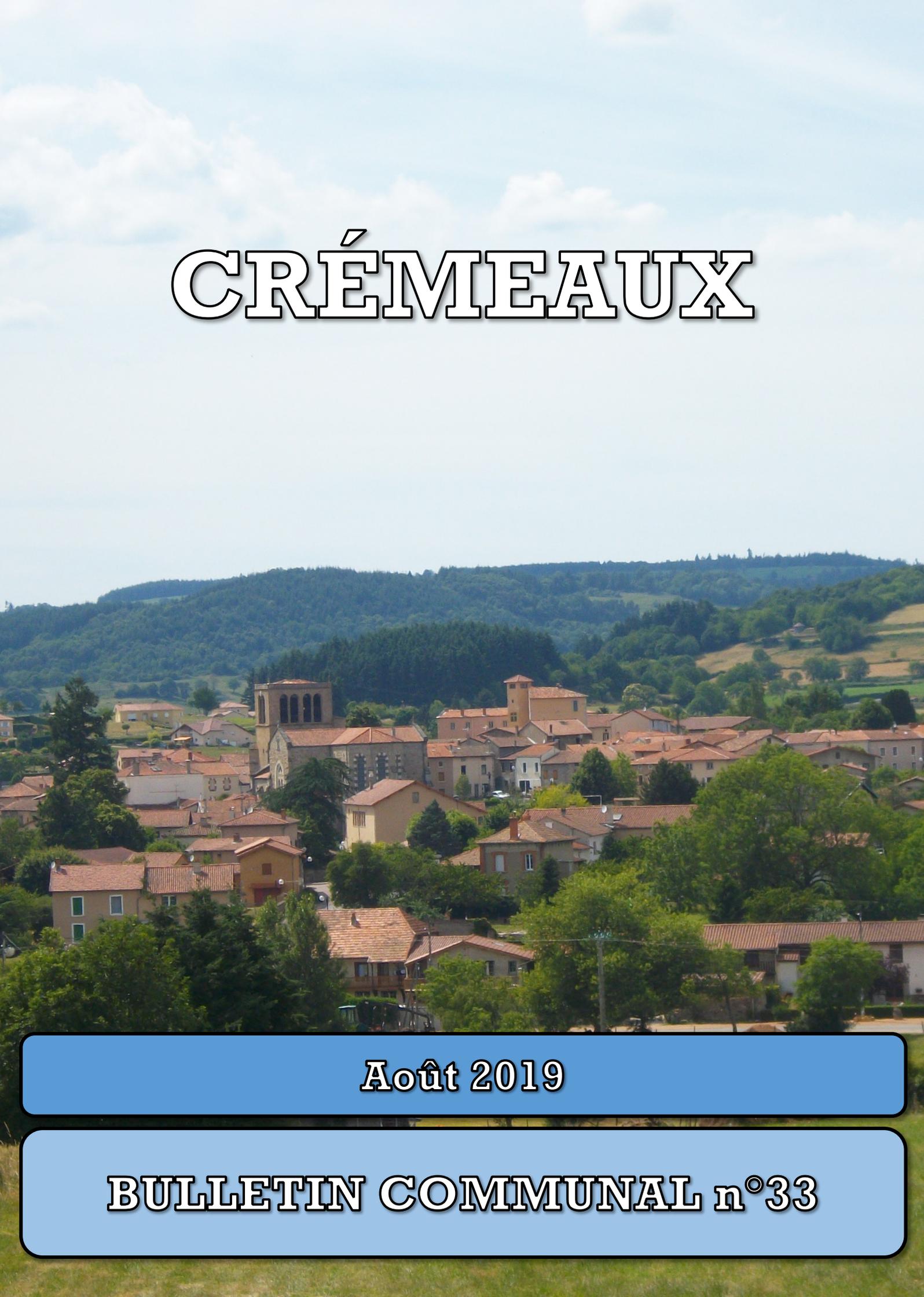


CRÉMIEAUX



Août 2019

BULLETIN COMMUNAL n°33

SOMMAIRE

| | |
|--|---------|
| Mot du Maire | page 1 |
| Compte administratif 2018..... | page 2 |
| Liste des entreprises, commerçants, artisans, services | page 3 |
| Etat civil 2018 | page 4 |
| Les contacts utiles | page 5 |
| Résumé des principales décisions du conseil municipal | page 6 |
| Perpétuer la mémoire | page 8 |
| Les principales réalisations du mandat | page 9 |
| Les projets et travaux 2019 | page 15 |
| A propos | page 17 |
| CCAS | page 20 |
| Modification de la collecte des ordures ménagères 2018..... | page 21 |
| Relais transport 2018 | page 22 |
| S.O.U de l'Ecole publique | page 23 |
| LACIM | page 24 |
| Comité des fêtes..... | page 25 |
| L'Œil Ecoute | page 26 |
| FNACA..... | page 26 |
| CSC..... | page 27 |
| Basket Club..... | page 28 |
| L'Entente Crémeausienne..... | page 29 |
| Club Rencontres et Loisirs | page 30 |
| Association Familles Rurales | page 31 |
| Association Contrastes | page 32 |
| Gymnastique | page 33 |
| Centre d'incendie et de secours | page 34 |
| Association Lucé Loisirs | page 35 |
| A Petit point | page 36 |
| Association BavART d'Age | page 37 |
| Association Le Colombier La Blégnière..... | page 38 |
| Boules de Crémeaux..... | page 39 |
| Restaurant scolaire de la tour | page 40 |
| Les mosaïques de Chalissant | page 41 |

MOT DU MAIRE

La dernière année du mandat est maintenant bien avancée, et c'est un honneur pour moi de vous présenter ce bulletin.

Il comprend les rubriques habituelles et tous les articles des nombreuses associations qui rendent le village si actif.

Il résume également les réalisations communales, qui comme indiqué dans notre feuille de route initiale, consistaient à entretenir, restaurer, améliorer et mettre aux normes notre patrimoine commun particulièrement important tant routier que bâti.

Quasiment toutes les opérations de restauration ont été aidées financièrement par le département, la région Auvergne Rhône Alpes, l'Etat ou le SIEL (Syndicat d'Electrification).

C'est ainsi que plus de 720 000 € d'apport ont permis ces réalisations, permettant de conserver des finances particulièrement saines. (Ces aides correspondent à ce qu'aurait nécessité 60 % d'impôt locaux supplémentaires).

D'ici la fin de l'année l'ensemble des couvertures des bâtiments communaux sera refait, l'ensemble des logements sera réhabilité et mis au goût du jour, et une longueur significative des voiries aura reçu un renforcement et couche de roulement.

Un certain nombre de sujets ont mobilisé beaucoup de temps : ils sont moins ou peu visibles, ou n'ont pas vu de suite. Ainsi la mise en place des nouveaux rythmes scolaire, le projet de regroupement des communautés de communes, les avis sur les dossiers d'orientation supra-communaux, la dématérialisation des actes et traitement de la comptabilité et des budgets etc.....

Des dossiers ont également été préparés pour les successeurs : ainsi le diagnostic technique de la voirie permettra au vu des relevés techniques, de programmer les urgences annuelles.

Une étude comparative des solutions pour une mairie adaptée permettra d'éclairer sur l'avenir de nos bâtiments, et d'opérer un choix pertinent.

La deuxième tranche de travaux d'optimisation énergétique de l'école sera préparée.

Le dossier d'adressage (numérotation et désignation des voies) sera suffisamment avancé et la matérialisation pourra intervenir en 2020.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui se mobilisent pour dynamiser notre village (commerçants, dont plusieurs nouveaux à qui nous souhaitons bienvenue, artisans et entreprises, associations, agriculteurs, enseignants.....) et en particulier les adjoints, conseillers et agents communaux.

Bonne lecture à toutes et tous

R .EPINAT

Compte Administratif 2018 BUDGET COMMUNAL

| FONCTIONNEMENT DEPENSES | | FONCTIONNEMENT RECETTES | |
|---|------------------|--|------------------|
| charges à caractère général (eau, électricité, assurances...) | 190559,02 | atténuation de charges (remb charges CAE) | 7758,05 |
| charges de personnel | 227108,55 | op ordre t entre sections (travaux en régie pr virem aux investissm) | 7688,26 |
| atténuation de produit (FNGIR, FPIC,,) | 72277,00 | produits courants (régies, concessions, redevances...) | 39826,28 |
| transfert entre sections (amortissements) | 9260,00 | impôts et taxes | 258291,54 |
| autres charges (sdls, indemnités élus...) | 72067,81 | dotations, subventions | 344026,22 |
| charges financières remb intérêts emprunts | 4100,27 | autres produits (loyers, locations de salles...) | 44996,44 |
| charges exceptionnelles (annulation de titres) | | prod exceptionnels, financiers dons, dédommagements divers | 540,66 |
| TOTAL | 575372,65 | TOTAL | 703127,45 |

| INVESTISSEMENT DEPENSES | | INVESTISSEMENT RECETTES | |
|---|------------------|---|------------------|
| Oper d'ordre transfert entre sections travaux en régie | 7688,26 | op d'ordre entre section (amortissements) | 9260,00 |
| remboursements de capitaux d'emprunts | 15184,41 | dotations et div (fctva, taxe d'aménagm, affect résultat antérieur | 168168,40 |
| immob incorporelles (logiciel,,) | 2677,44 | subventions d'investissement (Vestiaire foot) div toiture (école tour, église) | 69655,00 |
| subvention d'équipement versées, voirie CCPU=77460,44 SIEL=247 | 77460,44 | amande de police pour travaux sécurité voirie, subv bardage halle des sports, ... | |
| immo corp. Div travaux (Toiture école mat, div travaux accessibilité, aménagements et div équipement, barnums, panneaux, drapeaux...) | 68328,36 | subventions d'équipement | 28296,16 |
| TOTAL | 171338,91 | TOTAL | 275379,56 |

Compte Administratif 2018 BUDGET ASSAINISSEMENT

| FONCTIONNEMENT DEPENSES | | FONCTIONNEMENT RECETTES | |
|---|-----------------|---|-----------------|
| charges à caractère général (eau, électricité ...) | 2947,09 | Opération d'ordre de transferts (amortissements des subventions) | 13268,00 |
| charges de personnel | 4028,73 | vente produits (redevance, particip eaux pluvial., raccordm reseau) | 27520,95 |
| atténuation de produit (reversm redev pollution agence eau) | 3216,00 | autres produits de gestion (particip facturation agenc de l'eau) | 0,00 |
| Opération d'ordres de transfert entre sections (amortissements) | 25870,00 | | |
| autres charges (admission en non valeur...) | 766,86 | | |
| charges financières remb intérêts emprunts | 2978,95 | | |
| charges exceptionnelles (annulation de titres) | 0,00 | | |
| TOTAL | 39807,63 | TOTAL | 40788,95 |
| | | | |
| INVESTISSEMENT DEPENSES | | INVESTISSEMENT RECETTES | |
| Opération d'ordre de transfert (amortissements des subventions) | 13268,00 | Op d'ordre de transfert entre section (amortissement) | 25870,00 |
| Emprunts et dette (remboursement de capitaux d'emprunts) | 8457,17 | dotations et div (fctva) | 818,49 |
| Immobil corporelles | 0,00 | | |
| TOTAL | 21725,17 | TOTAL | 26688,49 |

LISTE DES ENTREPRISES, COMMERÇANTS ARTISANS, SERVICES

Commerçants

Garage Mécanique agricole CROZET
Garage automobile/ Station essence : Didier Thévenet
Vins, boissons : Cave du GOURNEUF
Bar-Tabac-Journaux LA HAVANE, GOUTTEBROZE
Magali
Café "Le Bistrot de Julie"
Café VIAL "Le p'tit Crém'o"
Café ETIEN
Boulangerie-Pâtisserie COUAVOUX Maria
Magasin VIVAL Cécile et Olivier

Artisans

Plâtrerie-Peinture : Frédéric MARIN et Olivier BARTHOLLIN
Maçonnerie-carrelage : Ludovic RATHIER
Plomberie-chauffagiste Olivier MARMET
Tapissier/bourelleur : Didier CHAUX
Menuiserie : Laurent SAUVEUR
Electricien : Jean-Jacques GARNON
Electricien : Romain BÉNÉTIÈRE
Coiffure Christine RAJOT
Volailles et produits fermier, EARL La Roseraie Les Cassières
Thierry GARDON, volailles fermières bio, huiles de première pression
à froid (colza, tournesol, cameline)
Fromages de chèvres, et brebis, huile de chanvre, graines de lin
et farine d'épeautre, Fabienne LAMOISSIERE

Banques

Agence Postale Communale

Entreprises et auto-entreprises

Peinture Epoxy, Ets CREMOLAC : M. BOURGIN
Mécanique, soudure, serrurerie : SARL AST : M. GOMEZ
Menuiserie : M. Vincent VIAL
Entreprise de travaux agricoles : Ets T.G.R. TREILLE Georges
Abattage de volailles et services divers : ESAT LA BLEGNIERE
Société Gestion Bois Forêts : François BOURDELLE
Elevage de chiens-centre d'éducation canine : la Tribu de Dana
SPIP Informatique : Samuel MONIER
Divers bâtiments : Christian PONCET
Esthéticienne : Marina CLEMENCON
Tapisseries, carrelage, peintures... travaux d'intérieur : Jérôme GOUTTEBROZE

Services

Docteur Loic GUINET
Cabinet d'infirmières MURON/BRIERY/PEURIERE/PEURIERE
Pharmacie BARBIER
Services d'aides ménagères : Familles Rurales, Lien en Roannais, ADMR
Taxi : St Just Ambulance, Taxi Gouilloud
Centre d'Incendie et de Secours
Kiné : MELLIER LOIZZO Anne

Liste des assistantes maternelles en exercice. Mai 2018. Département de la Loire

Chantal PALABOST ; Colette PALABOST ; PAYANT
Nathalie ; Christine PRAS ; Sophie VERICEL

ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES

| | | |
|-----------------------------------|--|----------------------|
| CHAVALLARD Julia, Emma | Chemin des Rossets 42260 CREMEAUX | le 09 janvier 2018 |
| PRAS Jean | Les Portes 42260 CREMEAUX..... | le 01 février 2018 |
| PRAS Louise | Les Portes 42260 CREMEAUX | le 01 février 2018 |
| CLEMENCON Justin | La Croix Rouge 42260 CREMEAUX | le 27 février 2018 |
| MICLOT Simon | Rue des Cornes d'Urfé 42260 CREMEAUX | le 11 juin 2018 |
| CONSTANS Zoé | La Méliora 42260 CREMEAUX..... | le 11 juillet 2018 |
| SANGLE Joseph, Louis, Claude..... | La Marche 42260 CREMEAUX..... | le 22 septembre 2018 |
| COHAS Maël | Chemin du petit bois 42260 CREMEAUX..... | le 22 novembre 2018 |
| MARENGO Léo..... | La Roue 42260 CREMEAUX..... | le 11 décembre 2018 |

MARIAGE

| | |
|---|--------------------|
| PRAVE Jeffrey et MARCUCCI Amandine..... | le 14 juillet 2018 |
|---|--------------------|

DECES

| | |
|---|----------------------|
| ETAIX Camille | le 15 janvier 2018 |
| DADOLLE Veuve GROSBELLET Simone | le 23 janvier 2018 |
| CHASSIN Georges..... | le 7 février 2018 |
| VILLARD veuve BRIERY Denise, Andrée | le 19 février 2018 |
| GELY née GUILLOT Ariane | le 25 mars 2018 |
| ZAGAR veuve DEBOUT Jacqueline .. | le 22 mai 2018 |
| PEURIERE Jean | le 9 juin 2018 |
| GALLET veuve CHAVALLARD Marie Angèle..... | le 14 juillet 2018 |
| CHARTRE née DARPHEUILLE Marie | le 19 août 2018 |
| MARCHEBEUF née DARPHEUILLE Denise | le 3 septembre 2018 |
| VERNIN André, Joseph | le 19 septembre 2018 |
| HAUTEVILLE Roger | le 23 septembre 2018 |
| BUSSERY Sylvain, Maurice..... | le 12 octobre 2018 |
| DARPHEUILLE née VERNIN Georgette | le 14 octobre 2018 |
| BRUN née EYFREID Danièle | le 17 octobre 2018 |
| LOUETTE veuve DULAC Suzanne, Jeanne | le 21 novembre 2018 |

Inhumés à Crémeaux

| | |
|--|---------------------|
| EPINAT née PION Yvonne | le 12 janvier 2018 |
| GRANET Agnès..... | le 9 avril 2018 |
| BRUNELIN née DUIVON Marie-Claude | le 7 septembre 2018 |
| DEBOUT née DUFOUR Claudette.... | le 8 octobre 2018 |
| COHAS veuve THOMAS Josette | le 2 novembre 2018 |
| KIMLA Thaddée époux Guilhem Denise | le 28 décembre 2018 |

LES CONTACTS UTILES

MAIRIE

Tel : 04 77 62 50 67

Email: mairie@cremeaux.fr

Heures d'ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h15. Le Mercredi de 9h15 à 12h15.

Permanence en Mairie :

Assistance sociale : Tous les quinze jours sur RDV.

Tel : 04 77 23 24 16

SERVICES

AGENCE POSTALE

Tel/Fax : 04 77 62 56 49

Heures d'ouverture au public : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h15 à 12h15

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tel : 04 77 62 82 66

E-mail : bibliocremeaux@orange.fr

Heures d'ouverture au public : Mercredi de 16h30 à 18h30, vendredi et samedi de 10h à 12h.

PRESSE

LE PROGRES

Chantal Berthier

tel : 04 77 65 16 43 - e-mail : berthier.chantal@orange.fr

LE PAYS ROANNAIS

Ginette Morel

tel : 04 77 65 52 66 - email : morel.ginette@orange.fr

DÉPÔT EMMAÛS

Heures d'ouverture

Vendredi de 8h30 à 12h

Contact

Patrick Gay

tel : 04 77 65 53 26 ou 06 85 28 21 39

DÉMARCHES EN MAIRIE DE CRÉMEAUX

Ci-dessous, la liste de tous les documents/déclarations que la mairie peut vous fournir.

Nous vous encourageons donc à venir nous consulter ou prendre contact avec le secrétariat pour vous faire accompagner sur les démarches ci-dessous.

ACTES D'ÉTAT CIVIL

Acte de naissance

Actes d'état civil (acte de mariage, de décès)

Déclaration de naissance

IDENTITÉ

Carte d'identité : Depuis le 21 mars, il convient de s'adresser aux mairies habilitées et équipées d'un dispositif de recueil (pour les plus proches : Noirétable, Boën, Renaison, Le Coteau, Riorges, Feurs, Balbigny, etc...) Une présaisie informatique est possible sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

URBANISME

Permis de construire

Déclaration de travaux

Permis de démolir

Permis d'aménager

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi : 14H - 18H

Mardi : 14H - 18H

Mercredi : 14H - 18H

Jeudi : 14H - 18H

Vendredi : 14H - 18H

Samedi : 9H - 12H 14H - 18H

Informations déchetterie : 04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du lundi 24 septembre 2018

Le Conseil Municipal a adopté les décisions suivantes :

- Le rapport annuel du syndicat des eaux de la bombarde a été validé.
- Quelques états proposés par la trésorerie ont été admis en non-valeur.
- Les modalités et tarifs de la taxe de séjour à partir de 2019 ont été adoptés.
- Une procédure ancienne de modification mineure d'alignement aux Mivières va être finalisée.
- Quelques demandes de subventions ont été examinées
- Le point sur les travaux 2018 a été fait

Conseil Municipal du lundi 3 décembre 2018

Le Conseil Municipal a adopté les décisions suivantes :

- Le changement de preneur du bail commercial du bâtiment à usage d'épicerie/multiservice a été validé.
- Un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Loire pour réfection de la toiture du préau de l'école a été approuvé (au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité).
- Un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Loire pour la numérotation des foyers et les rues et hameaux a été approuvé (au titre de l'enveloppe territorialisée).
- L'assistance de la poste a été validée pour l'aide à la dénomination et numérotation.
- Un dossier de demande de subvention auprès du Département chargé de la répartition du produit des amendes de police, relatif à l'installation de radars pédagogiques destinés à faire baisser la vitesse, a été approuvé.
- L'étude d'optimisation énergétique des bâtiments les plus gros consommateurs d'énergie a été validée. Elle conduit à isoler les murs extérieurs des classes de l'école, mettre en place une ventilation réglementaire et remplacer les radiateurs inadaptés par des radiateurs programmables, permettant une programmation fine et la télégestion de l'ensemble. Une économie de 30 à 35 % sur l'important coût du chauffage est attendue.
- Un complément de subvention sera demandé à la Région Auvergne Rhône Alpes pour ce dossier.
- Par ailleurs, l'étude de l'amélioration du chauffage de la halle des sports, par rajout de destratificateurs, sera poursuivie en vue d'une programmation à venir.
- La possibilité de paiement de la redevance assainissement par carte bancaire sera possible en 2019 pour ceux qui le souhaiteront.
- L'organisation et l'optimisation de la collecte des ordures ménagères par la Communauté de Commune conduit à modifier les tournées et pour CREMEAUX et JURE, la collecte se fera le lundi au lieu du mercredi.

Conseil Municipal du lundi 11 février 2019

Le Conseil Municipal a adopté les décisions suivantes :

- Orientations budgétaires

- Le budget 2019 sera préparé dans la continuité des précédents, en matière de dépenses générales et courantes ; les économies permettront de poursuivre les travaux de restauration et de remise en état du patrimoine bâti et routier, pour lesquels des dossiers de demandes de subvention ont été déposés fin 2018.
- Le renouvellement d'une convention avec le Siel a été adopté ; elle permet à la commune de bénéficier d'une assistance à la gestion énergétique
- Grand Débat : les salles municipales utiles seront mises à disposition gratuitement aux organisateurs, autant que de besoin, ainsi que les moyens matériels nécessaires pour la libre tenue des débats.
- Il est également mis à disposition en mairie le cahier d'expression citoyenne, pour recueillir la parole de qui souhaite s'exprimer. Le contenu sera transmis intégralement à la mission du Grand Débat à l'issue de celui-ci
- Le point sur les travaux réalisés et à venir a été fait, ainsi que sur les affaires en cours.
- Une convention avec la poste pour assistance aux procédures et mise en place de la numérotation a été validée.

Conseil Municipal du lundi 1er avril 2019

Le Conseil Municipal a adopté les décisions suivantes :

- Le budget général 2019 a été adopté à l'unanimité ; Il s'équilibre à 953 765, 00 € en fonctionnement et 479 199, 90 € en investissement.
- Le budget assainissement a également été adopté ; Il s'équilibre à 100 064, 60 € en fonctionnement et à 249 604, 94 € en investissement.
- Les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties ou non bâties, CFE) seront augmentés pour la 1ère fois depuis le début du mandat et de manière très limitée : entre 0, 6 et 1%
- Les nombreuses demandes de subvention faites à la commune ont été examinées.
- La transmission des budgets sera dématérialisée à partir d'avril 2019.
- Les conventions « fourrière » avec la SPA et l'Arche de Noé seront renouvelées.
- Le point sur les chantiers à venir a été fait.

Conseil municipal du lundi 13 mai 2019

Le Conseil Municipal a adopté les décisions suivantes :

- Le compte administratif 2018 a été validé (budget communal et assainissement)
- La convention avec la CCPU pour les travaux supplémentaires de voirie 2019 a été approuvée.
- Une répartition des sièges de la future assemblée communautaire a été proposée.
- La chaudière à gaz, pour production d'eau chaude à la halle des sports, qui présente plusieurs fuites avec risque d'aggravement rapide, sera remplacée. Un dossier de demande de subvention auprès du Département sera déposé.
- La tenue du bureau de vote, pour les prochaines élections, a été arrêtée.
- Quelques demandes de subvention ont été examinées.
- Le point a été fait sur les travaux voirie et bâtiments en cours et à venir, ainsi que sur les prochaines manifestations.

Perpétuer la mémoire

Le drapeau des anciens prisonniers de la guerre 1939/45 était porté depuis plusieurs années par les anciens des événements d'Algérie, regroupés au sein de la section locale de la FNACA.

Ce drapeau plus que cinquantenaire avait subi l'usure du temps et n'était plus réparable.

La municipalité sollicitée à cet effet a proposé l'acquisition d'un nouveau drapeau, et de faire figurer les 3 conflits du siècle dernier et ainsi rendre hommage à tous ceux qui se sont battus, ont souffert, ont été tués, mutilés, prisonniers, déportés aussi bien durant la guerre de 1914-1918, celle de 1939-1945 et en Afrique du Nord jusqu'en 1962.

Et c'est en accord avec la FNACA que ce symbole de mémoire et reconnaissance a été remis et sera désormais porté par un soldat du feu du Centre de Secours de la commune, à chaque commémoration et événement.



C'est ainsi que le 11 novembre 2018, 100ans après la signature de l'armistice et à l'occasion de cette commémoration importante, ce symbole de reconnaissance des Crémeausiens a été remis officiellement.



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU MANDAT

Création d'un parking au complexe sportif

Les terrains de tennis à l'état d'abandon ont été utilement transformés en parking face au complexe sportif. Les problèmes de stationnement et parfois d'accès sécurité lors des manifestations sont ainsi résolus. La pratique du tennis demeure toutefois possible à l'intérieur du bâtiment.



Matériel de déneigement et traitement des voies (sel et pouzzolane)

Le débit réglable en fonction de la vitesse d'avancement, permet d'optimiser la consommation de fondants et d'abrasifs.

Remplacement de la chaudière de l'église

38 ans était un bel âge pour une mise en retraite et remplacement par une machine plus sûre et économe.



Illuminations de Noël

Le développement des leds permet à la fois une consommation très inférieure aux ampoules, et des figures lumineuses modernes et esthétique.

Eclairage public

60% des 164 lanternes les plus grosses consommatrices d'énergie ont été remplacées par des points d'éclairage à led, avec l'abaissement de la puissance consommée la nuit, sans nuire au confort. L'économie annuelle de 50% sur ce poste de dépense aura amorti prochainement cet investissement.



Matériel informatique de l'école

Les micro-ordinateurs devenus obsolètes ont été remplacés par des portables. De plus, un écran interactif permet aux enseignants et élèves de profiter des progrès en la matière.

Création d'une salle de gym à la halle des sports

Une grande pièce inutilisée au 1^{er} étage a été aménagée et permet d'accueillir cette activité, dans la mesure où par mesure de sécurité, le public ne dépasse pas 19 personnes.



Fleurissement de la commune

Au fil des années et en respectant les conseils des spécialistes du Département qui organisent le concours et visitent les communes, l'expérience acquise a été retenue et la commune de Crèmeaux a reçu le 3^{ème} prix 2018 « fleurir la Loire » dans la catégorie Communes de 501 à 1000 habitants- zone de montagne.



Sonorisation portable

Ce matériel peut-être mis à disposition gratuitement pour l'organisation de manifestations diverses.

Couverture de l'ancienne tour du château

La couverture ancienne et obsolète a également été reprise, en respectant les préconisations architecturales liées à un bâtiment ancien.



Réfection de l'ancienne salle des fêtes, place des tilleuls

L'ancienne salle, qui accueillait autrefois le cinéma puis les diverses manifestations, est principalement occupée par les élèves de l'école.

L'isolation complète et un chauffage et éclairage moderne permettent à la fois le confort des enfants et une économie substantielle d'énergie.



Barnums

D'une surface de 25m² avec possibilité de parois latérales, ces tentes pliables sont mises à disposition (location), aussi bien des associations que des administrés qui en font la demande.

Restauration des vestiaires du football

Devenus vétustes et ne répondant plus aux normes après plus de 45ans d'usage, la réhabilitation du bâtiment a permis d'évidence un gain de confort significatif.



Faucheuse, débroussailleuse

Cet équipement qui complète la tondeuse d'accotement permet d'assurer l'entretien des dépendances du domaine routier communal.

Rénovation des logements communaux

L'ensemble des logements communaux mis en location ont été rénovés et isolés et mis aux normes au fil des ans, et à la faveur des changements d'occupants.



Columbarium

Ce lieu de recueillement a été amélioré ; en prévision des demandes à venir, un autre columbarium sera aménagé en 2019 et mis à disposition dans l'extension du cimetière.

Réfection du bardage de la hall des sports et du boulodrome couvert

Si l'aspect esthétique du bardage bois a été retenu à l'époque de sa construction, l'entretien de ce matériau vivant est important pour la conservation de notre patrimoine.



Mise aux normes accessibilité

Les nombreux bâtiments et lieux publics qualifiés ERP (établissement recevant du public) ont nécessité des adaptations et équipements plus ou moins importants pour satisfaire aux règles d'accessibilité de tous les citoyens.

Création de sanitaires à l'école publique et couverture du préau

Le nombre et l'ancienneté des sanitaires devenu très insuffisant, un bloc toilettes a été créé sous le préau de l'école publique, avec bien évidemment le respect des normes d'accessibilité, de sécurité et d'économie d'énergie.

L'opération a également permis la réfection de la couverture du préau qui l'abrite.



Réfection de la couverture du clocher de l'église

La réfection en tuile canal, comme demandé au titre du respect des monuments historiques, permettra à cet ouvrage de perdurer encore longtemps.



Voirie

Le diagnostic technique des voies revêtues de la commune permet de disposer de préconisation de travaux, d'un classement par ordre de priorité technique, d'un échéancier souhaitable selon les urgences et d'une estimation des moyens financiers à y consacrer.

Comme chaque année, et sur proposition de la commune, des travaux de gros entretien et de renouvellement de couches de surface sont réalisés par la communauté de commune.

Devant l'ampleur des besoins restant, la commune accompagne financièrement ces travaux, qui sont subventionnés par le Département de la Loire à hauteur de 50%.

Pour 2019, un programme significatif pourra être réalisé : les VC 108 (Eualé sud), VC 11 (Cozilly et la Mélerie), VC 112 (la Badolle), VC 110 (les palais), VC 9 (lucé), VC 115 (Persigny), et VC 205 (les Mivières).



LES PROJETS ET TRAVAUX 2019

Accès esplanade « Abbé Grosbost »

Dans le cadre de la mise aux normes accessibilité, le parking réservé est placé côté Est, et un cheminement le reliera aux entrées des salles du bâtiment.

Il est mis à profit la stabilisation de l'accès au parking avec la technique du stabilisateur de gravier, qui a pour avantage principal de drainer les eaux de pluies (absence de création de nids de poule) et de permettre la circulation aisée des vélos, chariots et piétons sans s'enfoncer dans les gravier.



Couverture de l'école maternelle, préau de la cour de récréation

Ces deux dernières couvertures anciennes de l'ensemble immobilier communal du haut du bourg, (de la place des tilleuls à la rue du bas château) ont été reprises en 2018 pour l'une, et est prévue pour les vacances scolaires d'été 2019 pour l'autre.

Ainsi, le clos et le couvert de l'ensemble des bâtiments publics du haut du bourg, qui abritent l'école, la bibliothèque et l'ancienne salle des fêtes seront refait à neuf



Optimisation énergétique des bâtiments abritant l'école

Ces constructions plus que centenaires ne sont pas isolées, à part les menuiseries extérieures remplacées récemment. De plus, les radiateurs anciens ne permettent aucune régulation, et l'école est le bâtiment public le plus gros consommateur de la commune.

Une étude d'optimisation énergétique a été établie en intégrant à la fois le gain d'énergie optimum pour un investissement raisonnable.

Elle conduit à programmer :

- L'isolation par l'intérieur des murs, des sols et des plafonds des salles de classes
- La mise en place de ventilation auto réglable en fonction de la présence des enfants
- L'installation de radiateurs performants avec régulation et télégestion à distance
- La mise en place d'un éclairage très basse consommation
- La remise en peinture et les revêtements des sols complèteront ce projet

La réduction des consommations estimée à 30, 35% permettra en outre un confort largement amélioré et les bâtiments seront aux normes demandées pour ce type d'occupation.

Les travaux ne pouvant se réaliser que durant les périodes de congé annuels, ils seront échelonnés sur 2 saisons.

La première tranche concernera l'école maternelle et pourrait être réalisée en 2019, en fonction de l'avancement des procédures.

Numérotation et adressage des voies

La qualité de l'adresse est un élément important pour les citoyens : accès rapide des services d'urgences et à domicile, raccords simplifiés aux réseaux, livraisons,... ainsi que les entreprises et artisans : localisation fiable, accès simple des clients,...

La commune va conduire en 2019 l'achèvement de la désignation des voies sur le territoire et la numérotation de l'ensemble des foyers.

La pose des plaques, poteaux et numéros interviendra en 2020, une fois achevée la totalité de la procédure.

D'autres informations seront données spécifiquement sur ce projet à mesure de son avancement.



Remplacement de la chaudière de la halle des sports

On la croit récente mais elle à l'âge du bâtiment, et des fuites internes irréparables conduisent à un remplacement inévitable.

Amélioration du chauffage de l'espace sportif de la halle des sports

Afin d'améliorer l'efficacité du chauffage de ce grand espace, des déstratificateurs vont être installés : ils renverront l'air chaud au sol, celui-ci ayant naturellement tendance à s'élever sous la toiture

Mise en place de radars pédagogiques

Plusieurs remontées d'information et observations indiquent que la vitesse de certains usagers est soutenue, notamment en sortie de bourg, malgré la présence d'habitations, riveraines et carrefours.

Il sera installé des radars qui affichent aux usagers leur vitesse réelle, et incitent à lâcher le pied en cas de dépassement. Il est habituellement observé un impact positif de ces dispositifs, moins contraignants que des obstacles physiques parfois dangereux.



A propos de

Lutter contre les décharges sauvages

Il est malheureusement constaté des dépôts sauvages, et des déversements de déchets de toute nature, tant en bords de routes et dans les talus, que sur des terrains privés.

Ces dépôts portent atteinte à la salubrité, à l'environnement, nuisent à la propreté de la commune, et sont bien sûr interdits.

C'est l'occasion de rappeler que la Communauté de Communes gère le ramassage des ordures ménagères, les points d'apport volontaires dans le cadre du tri sélectif (ils sont 3 sur notre commune) ainsi qu'une déchetterie située à St Just en Chevalet, et qui peut recevoir la plupart des déchets banaux.

C'est aussi l'occasion de rappeler que c'est le producteur ou le détenteur de déchets qui est tenu d'en assurer la gestion. Ainsi, être le propriétaire d'un terrain, ne confère pas le droit d'y entreposer des ordures ; il est soumis au Code de l'Environnement au même titre que chacun ; il peut être fautif par manque de diligence, négligence ou complaisance à l'égard des dépôts sur son terrain. Et pour s'en prémunir, il lui appartient de procéder à des mesures préventives (panneaux, clôtures etc...)

Circulation et sécurité routière

Il a encore été signalé à la mairie la conduite rapide de certains sur les voies communales, pouvant générer des risques d'accident.

C'est l'occasion de rappeler la nécessité pour chacun, d'adopter une conduite prudente et adaptée : les voies sont souvent étroites, pentues, avec parfois des visibilités limitées, et le risque de croiser d'autres véhicules parfois imposants n'est pas nul, malgré le faible trafic.

En particulier au droit des maisons situées en bord de route, la prudence doit être accrue et la vitesse réduite.

C'est aussi l'occasion de rappeler, à la faveur des futurs travaux d'entretien de voirie, que ces travaux permettent d'éviter la poursuite des dégradations du réseau, et son maintien en état de viabilité ; ils redonnent du confort à la circulation, ce qui ne doit pas conduire à un accroissement de la vitesse, pour les mêmes raisons évidentes de sécurité de chacun

Nuisances sonores

La loi interdit les nuisances sonores diverses : « aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage » mais cet article R 1334- 31 du Code de la santé publique s'interprète de manière assez tolérante.

En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants, donc des tondeuses et débroussailleuses.

Un certain nombre de communes ont pris des arrêtés municipaux à ce sujet. Le plus souvent, il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

- . en jours ouvrables : de 8H30 à 12 H et de 14 H à 19H 30
- . le samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- . le dimanche de 10 H à midi

A Crémeaux, il n'y a pas de tel arrêté, car il est préféré pour le moment tout simplement le bon sens et le respect mutuel entre nous.

Protection des animaux et obligations des propriétaires

Plusieurs lois de protection des animaux de compagnie ont été prises, et peuvent conduire à des peines parfois importantes. Bien évidemment, tous les actes de cruauté et de mauvais traitement sont punis. Mais les atteintes involontaires à la vie ou à l'intégrité d'un animal, que ce soit par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence, sont également réprimées. La pose d'appâts empoisonnés ou de pièges, par exemple, entre dans le cadre de ces atteintes. D'autre part, tout propriétaire d'animal est responsable des dommages qu'il pourrait causer, que cet animal soit sous sa garde ou soit égaré ou échappé.

La station d'épuration et les lingettes

Les lingettes jetables sont de plus en plus utilisées. Elles sont dites par leurs fabricants, qui parfois l'écrivent sur l'emballage : « biodégradables ».

S'il est vrai qu'elles finissent par se dégrader, c'est au bout de 8 à 12 mois ; or, il leur faut beaucoup moins de temps pour rejoindre la station d'épuration si elles sont jetées dans les toilettes. A ce moment-là, elles viennent se bloquer dans les grilles de protection, constituent un amas visqueux qui boucherait totalement les dispositifs si des opérations de « dégrillage » n'étaient pas effectuées très régulièrement par le personnel. C'est pourquoi, ces lingettes dites biodégradables ne doivent pas être jetées dans les toilettes mais tout simplement à la poubelle, ou au composteur pour préserver notre station d'épuration.

C'est l'occasion de rappeler que l'égout ne doit pas recevoir les résidus d'essence, huile, diluants de peinture etc..., et tous produits nocifs au bon fonctionnement du dispositif de traitement des eaux usées. Merci de votre compréhension.

Utilisation des produits phytosanitaires

Longtemps jugés indispensables, les pesticides et produits phytosanitaires sont au cœur des préoccupations de protection de notre environnement.

La loi de 2014, dite loi Labbé, vise à mieux encadrer l'utilisation de ces produits, sur le territoire national. Elle prévoit la mise en place de l'objectif « zéro phyto », dans l'ensemble des espaces publics, à compter de 2017, où ne seront plus admis que des produits à faible risques et ceux dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites, à partir de 2019, pour les particuliers.

Il conviendra donc, pour la commune, de changer de pratique selon les lieux à entretenir, et déterminer ceux où il n'est plus utile de désherber, ou continuer de désherber dans une moindre mesure, et ceux où un désherbage efficace doit être maintenu.

Tel est l'objectif d'un groupe de travail du Conseil Municipal et du Personnel : définir un plan de désherbage communal, étudier les méthodes alternatives possibles avec de nouvelles techniques, qui ne visent pas nécessairement à l'élimination totale de toute végétation, réaménagement de l'espace, usage de nouveaux outils, combinaison de différentes techniques alternatives.

En tout état de cause, il faudra accepter de nouvelles pratiques et accepter également la flore spontanée. Le but est d'arriver à un bon équilibre de la faune et de la flore, signe d'un environnement plus sain.

C'est aussi une affaire de tous et chacun est invité, comme pour le balayage ou le déneigement, à entretenir son pas de porte et les bordures de propriété, ce qui est d'ailleurs pratiqué par beaucoup.

Déneigement

Impératifs médicaux

En cas de neige, si vous avez des exigences médicales nécessitant un déneigement à un horaire particulier, n'hésitez pas à nous contacter.

Déneigement des trottoirs

Les riverains des voies publiques se doivent de tenir propre le trottoir situé au droit de leur habitation. En cas de chute de neige ou de gelée, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige devant leur habitation, sur les trottoirs ou les banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant au maximum.

En cas de verglas, ils doivent semer, devant leurs habitations, des produits fondants ou abrasifs, tels que du sel ou du sable. C'est pourquoi il a été installé l'hiver dernier, dans le bourg, des petits conteneurs contenant du sel de déneigement. Ils seront réinstallés l'hiver prochain.

Elagage

Tout propriétaire ou locataire riverain des chemins ruraux, voies communales ou départementales, a l'obligation d'élaguer et de tailler les arbres et haies présentant des branches basses susceptibles de gêner la circulation.

En particulier, les matériels agricoles et forestiers utilisant les voies et chemins de notre commune ont besoin du civisme de chacun pour pouvoir évoluer sans perdre de temps et sans risque d'accrochages : les branches situées en bordure des voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de propriété. En cas de nécessité, la commune peut faire réaliser les travaux à la charge des propriétaires ou locataires le cas échéant.

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune. Il exerce des missions légalement définies avec un budget spécifique, alimenté par une subvention de la commune, de dons et certaines quêtes de mariage. Le conseil d'administration est constitué de membres du conseil municipal et de quatre personnes impliquées dans le village, représentant diverses associations. Lors des réunions, le C.C.A.S organise le repas des aînés, le portage des colis de Noël, mais peut aussi avoir à étudier des demandes d'aides diverses.

En 2015, et à la suite de souhaits ressortis d'un sondage réalisé, un repas des aînés a été organisé, ainsi que quelques rencontres à partir de septembre ; elles ont conduit à la relance du club qui s'est nommé Rencontres et Loisirs, et à qui il est souhaité bonne route et plein succès.

Pour la quatrième année, le C.C.A.S a proposé aux aînés le choix entre un repas convivial ou le colis de Noël habituel, l'essentiel et le but étant de faire plaisir.

C'est ainsi que 37 personnes dont 6 accompagnants se sont retrouvés le 21 novembre à la salle Abbé Grobost pour le repas de Noël ; cette année, un animateur a contribué à donner un caractère festif à cette rencontre conviviale.

Pour ceux qui ont préféré recevoir le colis gourmand, les conseillers municipaux et membres du C.C.A.S les ont rencontrés le samedi 15 décembre. C'est ainsi que 86 aînés ont reçu une visite voulue conviviale et chaleureuse.

Enfin, une délégation du Conseil a rendu visite en juin dernier à Anna GAUTRON, à l'occasion de son anniversaire particulier et a remis un coffret de senteur à notre centenaire.



Modifications de la collecte des ordures ménagères en 2018 : un premier bilan

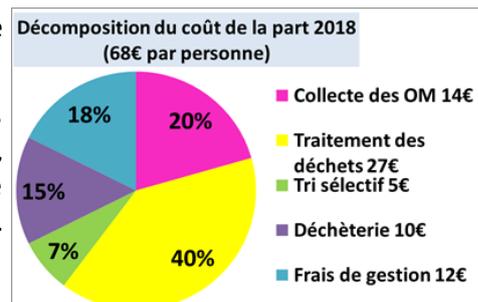
Suite aux changements relatifs à la collecte des ordures ménagères mis en place par la Communauté de Communes du Pays d'Urfé en 2018, les premiers résultats sont encourageants.

Depuis le mois d'avril, les tonnages d'ordures ménagères ont diminué de 30%. Cela représente plus de 100 tonnes de déchets qui ne seront pas enfouis. En parallèle, les bornes de tri (PAV : Point d'Apport Volontaire) ont été plus utilisées, et la fréquentation de la déchèterie a fortement augmenté.

- Amélioration de la répartition des coûts
- Impact environnemental positif (plus de recyclage)

UNE IDÉE FAUSSE : "le coût de la part a augmenté puisque la collecte a été divisée par deux"

La collecte des ordures ménagères représente seulement 20% de toutes les dépenses liées aux déchets. La plus grosse partie relève du traitement, dont le coût augmente en permanence. Il n'y a donc que la diminution de la production de déchets comme solution pour équilibrer les dépenses. C'est l'objectif que nous poursuivons : baisser les tonnages.



LES ELUS A VOTRE ECOUTE

En fonction des résultats et des besoins des usagers, la CCPU vous propose des ajustements en continu :

- Augmentation de l'amplitude d'ouverture de la déchèterie depuis l'été 2018
- Renforcement des Points d'Apport Volontaire (renouvellement des vétustes et implantations de nouveaux)
- Solutions adaptées pour les résidents secondaires (contactez votre mairie si vous êtes concerné)
- Une commission étudie en permanence les pistes d'amélioration du service

CONSOMMER MIEUX POUR MOINS JETER

Toutes les catégories de déchets ne se recyclent pas. Trier ne suffit donc pas, il faut avant tout réduire sa production de déchets. C'est en tant que consommateur que nous pouvons agir, en réfléchissant la façon dont on achète, consomme, jette.

Au delà de la diminution des coûts de collecte, de traitement et de stockage des déchets, c'est aussi la solution pour préserver les ressources servant à fabriquer les produits que nous consommons, qui ne sont pas inépuisables. Et c'est ce qui nous permet également de réduire l'impact environnemental des déchets : pollution des sols, de l'eau, émission de gaz à effet de serre.

Les conseils de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) pour aller dans le bon sens :

- Je limite les emballages (j'achète à la coupe ou en vrac, j'utilise mon sac ou mon cabas, j'achète des éco-recharges)
- J'emprunte ou je loue au lieu d'acheter du matériel
- J'opte pour des piles rechargeables
- Je limite mes impressions de papiers
- J'inscris « stop pub » sur ma boîte aux lettres
- Je répare ou je fais réparer
- Je donne, j'échange ou je vends au lieu de jeter
- J'offre des cadeaux dématérialisés
- Je limite le gaspillage alimentaire (je prépare ma liste de courses à l'avance, j'accomode les restes)
- Je fais du compost

La déchèterie des Pays d'Urfé vous accueille du lundi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contacts :

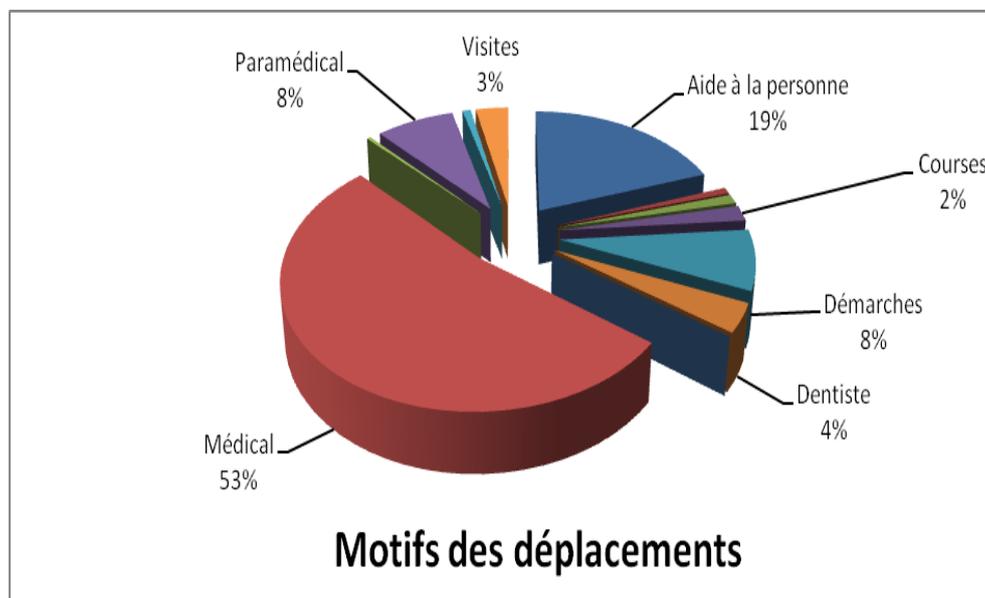
Communauté de Communes du Pays d'Urfé – 04 77 65 12 24 – contact@ccpu.fr

Déchèterie (aux horaires d'ouverture) : 04 77 62 86 41

RELAIS TRANSPORT 2018

Du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, 245 déplacements ont été effectués sur le secteur de St Just-en-Chevalet dont 34 pour Crémeaux (34%) par le RELAIS TRANSPORT. Le nombre de bénéficiaires de Crémeaux est de 11 personnes. Le domaine de la santé représente le motif principal des déplacements (53 % des déplacements d'ordre médical).

| <i>Motifs de déplacements</i> | <i>Nombre</i> |
|-------------------------------|---------------|
| Aide à la personne | 48 |
| Arrêt Car | 2 |
| Coiffeur | 3 |
| Courses | 5 |
| Démarches | 19 |
| Dentiste | 9 |
| Divers | 0 |
| Médical | 129 |
| Non précisé | 1 |
| Paramédical | 19 |
| Pharmacie | 2 |
| Visites | 8 |
| Total | 245 |



Le RELAIS TRANSPORT est un service de dépannage occasionnel qui permet de couvrir les besoins vitaux. Il concerne toute personne de condition modeste sur le Pays d'Urfé et il existe depuis maintenant 7 ans grâce à la Croix Rouge, à Emmaüs, au Secours Catholique et aux aides des communes du Pays d'Urfé.

Le RELAIS TRANSPORT a fait l'objet d'un reportage radio sur RCF Lyon au mois de septembre dans l'émission *Par monts et par vaux*.



© 2018 Didier Rodriguez RCF - Jean-Claude Fradin, Pascale Thévenet et Georgette.

S.O.U DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Bureau :

La vice-présidente, Mme Maryline DONJON, a démissionné de ses fonctions. Le bureau a donc été remis au vote lors de l'Assemblée Générale de cette année scolaire .

Un nouveau bureau a donc été constitué :

Président : Samuel MONIER

Vice-présidente : Nicolas CHAVALLARD

Trésorier : Julien BENETIERE

Vice-trésorier : Dominique PEURIERE

Secrétaire : Lucie CHARTRE

Vice-secrétaire : Aurélie TRAVARD



Les membres actifs au sein du SOU :

Bernard BOST, Marine BOUDET, Ludivine BRAY, Jean-Christophe DUBOST, Carine GONIN, Sandrine COLOMBAT, Céline VICAT.

Effectifs scolaires pour l'année 2018/2019 :

Au vue des effectifs futurs, l'Inspecteur d'Académie a pris la décision, au printemps 2018, de fermer une classe à la rentrée. Les élèves ont donc été répartis dans trois classes :

Maternelle :(toute petite section, petite section, moyenne section et grande section) : 26 élèves avec Lydie BERTHELIER comme enseignante, Stéphanie THOMAS et Blandine RAMBAUD comme ATSEM.

CP et CE1 : 20 élèves avec Agnès MARECHAL comme enseignante.

CE2, CM1 et CM2 : 26 élèves avec Gaëlle BRUSCH comme enseignante et directrice de l'école.

Le SOU est une association composée de parents d'élèves qui fonctionne en étroite collaboration avec la directrice de l'école et l'équipe pédagogique.

Il a deux rôles principaux dans l'école :

Participation aux activités réalisées dans le cadre scolaire :

- Sorties USEP pour les 3 classes (rencontres sportives entre écoles du canton)
- Participation aux sorties pédagogiques et animations des trois classes.
- Participation au voyage de fin d'année.

Les trois classes de l'école se sont rendus cette fin d'année scolaire au Musée Dechelette à Roanne pour une découverte de notre patrimoine culturel.

Amélioration du quotidien de nos enfants :

- L'arbre de Noël : pour l'année 2018, nous avons fait venir un jeune magicien qui a ébloui petits et grands puis nous avons partagé un verre de l'amitié et quelques pâtisseries réalisées par les parents d'élèves.
- Cadeaux de Noël pour toutes les classes
- Abonnements à différentes revues
- Cadeaux de départ pour les futurs 6ème lors de la fête de fin d'année de l'école.

Toutes ces activités sont financées en grande partie par l'organisation de manifestations au cours de l'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2019/2020 à venir :

Le Samedi 26 Octobre 2019, sera à nouveau organisé la soirée dansante de l'école avec la vente de repas à déguster sur place ou à emporter.

Une tombola des oies sera elle aussi organisée comme chaque année.

Une vente de pizza aura lieu en partenariat avec le bistrot « Le ptit Crémo ».

Le 1er Mai sera organisé un concours de pétanque suivi de la vente de repas à déguster sur place ou à emporter.

Une fête de fin d'année scolaire prévue le Vendredi 26 Juin 2020, où nous pourrons admirer nos bouts de choux lors d'un spectacle.

Tout au long de l'année, les familles et l'équipe de parents bénévoles apportent leur aide et leur soutien dans la préparation et la réalisation de ces manifestations en donnant de leur temps mais aussi en apportant leurs idées et pour cela nous les **remercions chaleureusement**.

Nous vous attendons aussi, parents, habitants du villages et amis, en nombre à nos manifestations ! En venant passer un bon moment, vous aidez notre école !

L'équipe du SOU

LACIM



« Nos projets sont multiples et généreux. Nous sommes engagés aussi bien en Asie, qu'en Afrique, dans une moindre mesure sur le continent sud-américain mais également sur le territoire national. En effet en ce qui concerne ce dernier point, nous voulons sensibiliser et éduquer les jeunes à la solidarité internationale.

Pour ce faire, nous menons des actions par le biais de jumelage avec des villages du Sud non pas en leur amenant un savoir-faire venu de chez nous mais plus directement en les aidant à :

- Sortir du cycle de la pauvreté - Accéder à l'autosuffisance alimentaire - Mettre fin à l'exode
- Retrouver dignité et espoir en l'avenir

Depuis 1968, Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde, association de solidarité internationale à travers ses 135 comités ou associations existant à travers la France soutiennent 200 projets au Mali, Niger, Burkina Faso, Madagascar, Inde, Bangladesh, Haïti, Amérique latine. Ces projets sont nés de la rencontre de nos permanents dans ces territoires avec les responsables des villages pour tenir compte de leurs besoins.

Ainsi les fonds envoyés sur place font « tourner l'économie locale » et sont suivis d'un accompagnement dans leur réalisation par nos propres chargés de mission et nos permanents issus des pays concernés. Les fonds récoltés sont issus de collectes, de ventes de produits (fleurs, artisanat...), de manifestations, de dons ou de legs initiés par nos comités et associations, composés d'hommes et de femmes désireux de servir toute l'humanité.

Ce sont des équipes locales logées en France qui se chargent de collecter les fonds nécessaires à la réalisation des projets qu'ils ont initiés à l'occasion de jumelage avec les pays du Sud. La faisabilité en est assurée par les permanents, les représentants des « jumeaux » et les chargés de mission, ces derniers mettant à disposition leur compétence technique et faisant l'interface entre les « collecteurs » et les villages aidés.

Chaque poste de dépenses fait l'objet d'un suivi approfondi et justifié. Il est vérifié -conformément à la loi- par les membres du Conseil d'Administration élus lors des assemblées générales annuelles, par le Cabinet d'Expertise Comptable et les Commissaires aux Comptes.

Chaque investissement fait l'objet d'une expertise locale en privilégiant exclusivement le travail réalisé par des entreprises régionales des pays concernés. Ces experts sont nos permanents et nos chargés de mission. » extrait du compte-rendu de l'AG du 2/06/2018 de LACIM

En 2018, le groupe de LACIM/Crémeaux a financé le PROGRAMME D'AWARENESS organisé par FIST pour les DROITS des FEMMES (A la fin de la formation , une des femmes, Mrs Haseena, s'est avancée et a remercié Lacim pour les avoir mises au courant de toutes ces informations qui leur permettront d'avoir la vie un peu plus facile.) ainsi qu'un programme d'aide médicale et éducatif à Vencatapuram.

Notre antenne de Crémeaux est fière d'exister depuis la création de cette généreuse association et ce, grâce à vous tous et à votre participation à la vente de pâtés lors de la foire. MERCI !



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes s'est réuni le 27 janvier 2019 pour dresser le bilan de l'année 2018.

Nous avons décidé pour l'année 2018 d'organiser notre dîner spectacle dans la salle abbé Gro-

bst afin de limiter l'ampleur des installations et pour un rendu phonique plus attrayant. Le thème du Far West a été choisi cette année. Décoration, accessoires, repas et groupe de démonstration de danse country étaient de rigueur. 238 repas ont été servis ce soir-là. Nous remercions d'ailleurs les participants qui ont joué le jeu avec leurs jolis chapeaux de cowboys ou chemises à carreaux.

Le soleil était au rendez-vous cette année pour la fête patronale. 66 doublettes ont été inscrites à l'occasion du concours de pétanque du vendredi soir. Une quarantaine d'exposants se sont donnés rendez-vous pour vendre leurs biens le samedi matin. Ils ont laissé place à la retraite aux flambeaux le soir avec le Réveil crémeausien. Le groupe Urban folky a été très apprécié et la sono Eclipse a terminé la soirée. Le dimanche, 7 superbes chars décorés par les associations du village ont défilé dans les rues du bourg animées par plusieurs groupes musicaux. La soirée s'est clôturée par le traditionnel bal musette avec le groupe Cecurrel los esclops.

En juillet, le marché nocturne a permis à de nombreux visiteurs de flâner devant les artisans qui exposaient leurs créations. 160 personnes se sont rassemblées autour d'un plateau repas et du groupe de reprises « Copyright & blues tales ».

Enfin, le thé dansant du mois de décembre avec l'orchestre Gérard Prat n'a malheureusement réuni qu'une trentaine de danseurs mais 80 soupes aux choux ont été vendues le soir au profit du Téléthon.

Lors de l'assemblée générale de janvier 2019, le bureau a été revoté. Le comité compte désormais 43 membres. De nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre, notamment dans le bureau.

CO PRESIDENTS : Maillet Feugère Franck

Maillet Feugère Lydie

SECRETAIRE : Boudet Romain

VICE SECRETAIRE : Mignery Julie

TRESORIERE : Terrier Delphine

VICE TRESORIERE : Noiré Sarah

Nous remercions les membres qui ont souhaité quitter l'association pour leur dévouement. Remercions également tous les participants des manifestations qui nous permettent de perdurer pour animer le village.



L'ŒIL ÉCOUTE

En 2018, Le spectacle de l'œil Ecoute a encore été une réussite ! 1300 personnes sont venues à Crémeaux pour passer un agréable moment avec la troupe. Le rire et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous !

Nous espérons en faire autant en 2019 ! Les représentations cette année ont lieu les 10, 16, 23, 29 et 30 mars. Toute l'équipe se démène pour offrir à son public un spectacle de qualité, avec toujours pour mission prioritaire : faire rire ! Sketchs, danses, chants, pièces : un cocktail parfait pour passer une bonne soirée !

L'association L'œil Ecoute compte une cinquantaine de membres actifs. Certes, nous connaissons et applaudissons les acteurs, toujours sur scène...mais il ne faut pas oublier tous les bénévoles qui agissent dans l'ombre (aux réservations, à la sono, à la lumière, aux costumes, aux décors, à la vente des programmes....) De 14 ans à 83 ans, chacun trouve sa place, et chaque place est importante.

Cette année, le bénéfice de la vente des programmes sera reversé à 2 associations venant en aide à des enfants malades ou en situation de handicap : « APACH » et « Mathis pour la vie ! ».

Un don sera également versé au Sou de l'école de Crémeaux, afin d'aider nos petits écoliers dans leurs activités scolaires.

FNACA

La section de Crémeaux rassemble les anciens combattants dans un esprit de fraternité et s'attache à renforcer les liens de camaraderie. Nos diverses activités, tout au long de l'année, contribuent à tisser des liens et pérenniser le devoir de mémoire.

Les cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre nous rassemblent autour du drapeau, entouré de la municipalité, du réveil crémeausien et de la population.

Depuis ce début d'année, la FNACA est heureuse de compter dans ses rangs, 3 adhérents supplémentaires.



Pour commencer, tous les membres du CS Crémeaux souhaitent à tous leurs supporters et amis une très bonne année 2019.

Le bureau du club a été modifié cette année :

Président : Vernay Mathieu

Vice-Présidents : Benetière Jean-Louis et Terrier Didier

Trésorier : Lassagne Laurent

Trésorier Adjoint : Colombat Laurent

Secrétaire : Vernay Jérôme

Secrétaire Adjoint : Louvet Aymeric

Membres du bureau : Maillet Franck, Daillère Christophe, Bretton Patrick, Benetière Benjamin, Palabost Jean-Baptiste et Bretton Alexis.

Coté manifestation, elles ont bien tourné dans l'ensemble avec le concours de pétanque, le tournoi extérieur à 7, la journée casse-croute, le repas dansant et les tournois foot salles.

A noter que le club va accueillir les demi-finales de la coupe Intersports Roannais dans le mois de mai.

Nous voulons remercier nos 24 sponsors pour leur aide financière environ 1 900 euros, ce qui représentent 24 panneaux publicitaires autour du terrain d'honneur.

Le bilan financier de l'année sportive écoulée a été fait, et a démontré que le bénéfice diminue.

Notre site fonctionne très bien. Les joueurs, dirigeants et supporters peuvent aller voir les résultats, classement, interview décalé des joueurs, boutique, sponsors et aussi les joueurs qualifiés pour les matchs chaque semaine.

Adresse : www.cscremeaux.fr

Pour cette saison 2018-2019, il y a 3 équipes, 2 équipes seniors avec 32 joueurs et 1 équipe foot loisirs avec 21 joueurs. L'équipe fanion évolue en District 3, la réserve en District 5 et l'équipe foot loisirs en championnat loisirs le vendredi soir.

Pour l'équipe 1, qui a terminé 6^{ème} /12 la saison passée, les entraîneurs Benetière Jean-Louis, Bretton Patrick et Bourdelle François, la saison a bien attaqué avec 3 victoires sur 5 matchs et seulement 2 défaites pour tous les matchs aller, donc à la trêve, l'équipe est passé au classement 2^{ème} /12, objectif le maintien en District 3 et pourquoi pas la monter en division supérieur en D2.

Pour l'équipe 2, l'année passée avait fini 7^{ème} /12, les dirigeants sont Terrier Didier, Fourny Gilles et Maillet Aurélien. Une première partie pour ce groupe mitigé, avec un effectif équilibré, qui peuvent remercier l'équipe du foot loisirs pour leurs présences lors des absences de seniors. Objectif : prendre du plaisir pour ce groupe en 2^{ème} partie de Championnat et essayer de remonter au classement, placé actuellement 10^{ème} /12.

Pour l'équipe 3 (foot loisirs), l'année passée avait fini 5^{ème} /8, les dirigeants sont Mignery Loïc et Dalbègue Stéphane. Début de championnat dur pour cette équipe car les poules ont été modifié cette saison mais toujours une bonne ambiance et toujours une bonne 3^{ème} mi-temps.

Pour finir, le club remercie toutes les personnes qui apportent leur soutien au club au quotidien, ainsi que tous ses supporters qui, quel que soit le temps, viennent nous encourager au bord des terrains.

Le Bureau



BASKET CLUB

Site internet : <http://clubquomodo.com/bccremeaux>



Petite histoire de notre Basket Club Crèmeaux. Cette saison 2018/19 compte 111 licenciés, répartis en 12 équipes :

U7 Anne Dalbegue
U9 (1) Charlène Payant
U9 (2) Laurie Dejob

U11 Maryline Donjon
U13 Christelle Laurent

U18 Jérémy Muron / Maryline Poncet Muron
Séniors Masculine Jérémy Muron / Georges Travard

U20 Manon Muron / Hortense Ducreux

Séniors 1 Pierre-Antoine Briery

Séniors 2 Anne Dalbegue

Séniors 3 Sandra Garrivier

Loisirs Emilie Deux Travard

Toutes nos équipes jeunes évoluent en championnat départemental. Côté seniors, l'équipe 1 se classe 3^{ème} de sa poule en DF2. Notre équipe 2, encadrée par Anne Dalbegue est en DF4 et se place dans le trio supérieur à la 3^{ème} place. Enfin, nos seniors 3 en DF4 également sont 6^{ème}/12 de leur poule et sont coachées par Sandra Garrivier. Pour notre équipe de garçons, ils évoluent en DM5 et se placent dans le top 2 en 2^{ème} place. Côté loisirs, 10 joueuses composent cette équipe, qui joue ses matchs en semaine.

Dates importantes :

19.04.2019 Loto en soirée animé par Carton Plein

16.06.2019 Fête patronale – Plateaux repas à la salle des fêtes



L'ENTENTE CRÉMEAUSIENNE

Sous l'intitulé d'Entente Crémeausienne, on découvre l'association qui transforme une fois par an, dès tôt le matin, notre paisible village, en centre effervescent, en parkings saturés et nos sentiers solitaires. C'est la « Marche des Violettes » qui suscite chaque lundi de Pâques, depuis bientôt 3 décennies, une sorte de fête du printemps au pays, sous forme d'une grande randonnée campagnarde. Elle est bien connue dans le monde des marcheurs ligériens, pour des années de fréquentation mémorable comme en 2015 avec 2 187 marcheurs et en 2018 avec ses 2 267, notre record.



Il est réjouissant que cette Marche des Violettes « marche si bien » !

C'est d'abord grâce à un patrimoine très important de chemins charmants, variés et préservés découvrant de place en place aux randonneurs, de magnifiques points de vue.

Quelle chance pour Crémeaux de bénéficier d'un aussi beau capital naturel !

Mais sans huile de coude pas de capital durable ! Il faut tondre une vingtaine de kms, gyrobroyer 18 kms, couper et tronçonner. Cette année, c'est Chassenay qui a été ré-ouvert nécessitant 30 d'heures d'épineux travail comme on peut en juger sur la photo ci-jointe.

Nécessité aussi de maintenir l'outillage en état, de l'alimenter en carburant, ...

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre qui évalue la tenue des chemins attribue à la Marche des Violettes le « Label Qualité » depuis 2013

Ce travail physique dans la nature se double d'un inévitable volet administratif (lien avec la Fédération et son Comité Départemental, déclarations indispensables, demandes de subventions, informations au public, préoccupations diverses, ...).

Un secteur particulièrement délicat est celui de la prévision et de la gestion de l'approvisionnement des relais et de la salle Grobost, au départ et à l'arrivée :

- Avoir suffisamment ; mais pas trop non plus, pour ne pas risquer le « flop » si la météo est défavorable, situation que nous avons subie en 2008 avec seulement 172 marcheurs pour cause de neige.

- Nécessité donc de prévoir à l'aveuglette, les collations adaptées pour chaque relais, tout en gardant un œil sur le budget.

Voilà le challenge pour chaque nouvel épisode de la marche des Violettes !

Quel que soit la météo, les bénévoles (une centaine) sont, à pied d'œuvre avec, à cœur, le souci de bien accueillir les dynamiques randonneurs attendus.

C'est d'ailleurs, finalement, tout le village qui se trouve concerné ...

remercions chaleureusement les bonnes volontés (dont les 8 nouveaux bénévoles de cette année) qui apportent leur précieuse contribution et nous l'espérons, l'apporteront à l'avenir, pour la réussite de cette grande journée, et aussi, pourquoi pas, pour le renforcement général de l'association de l'Entente Crémeausienne

Marche des Violettes.



Réouverture du chemin de Chassenay

CLUB RENCONTRES ET LOISIRS DE CREMEAUX

Depuis janvier 2016 le CLUB RENCONTRES ET LOISIRS DE CREMEAUX accueille en moyenne 35 adhérents sur 44 inscrits. Les après midis jeux sont organisées en alternance une fois par mois, au café Chez Julie ou au P'tit Crém' O.

Lors de l'assemblée générale de janvier 2019, le bureau a été reconduit sans changement : co présidents : B. Dubost et R. Chassin ; trésorier : JM Mangot ; adjointe : S. Poyet ; secrétaire : J. Barbier, adjointe : MC Mazuir. Les adhésions annuelles sont restées inchangées à 12 euro par personne ; une participation au goûter dans les cafés est fixée à 2,5 € par personne ; les présidents ont remercié la Mairie de Crémeaux, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes des pays d'Urfé pour les subventions qui ont permis d'acquérir un écran de cinéma de 4000 €, inauguré le 19/11/2018.

Activités 2018 : Après midis jeux : Chacun a pu jouer soit aux cartes, au scrabble, triominos, ou jeux de mémoire ou simplement discuter entre amis.....

Rencontres : nous avons aidé la FNACA pour la projection du film de leur voyage ainsi que le Sou des Ecoles pour un dessin animé sur un dimanche en janvier ; nous avons reçu Gaby Roche pour une projection de son voyage en Italie en mai ; nous avons animé un atelier dessins animés pour les élèves de primaires et collèges pendant l'exposition 14/18 en liaison avec les bibliothèques d'Urfé ; nous avons projeté un film pour le centre aéré de St Just en octobre pendant la semaine d'animation jeunesse.

Cinéma : une moyenne de 116 spectateurs un lundi par mois avec un film à 15h et à 20h30, et un dessin animé à 17h30 ; 10 projections pour 1165 entrées.

Projets 2019, activités ouvertes aux adhérents et à tout public :

projections cinéma : au vu du succès des séances sur un week end d'octobre et novembre 2018 (200 entrées) le Club a réservé chaque mois de 2019, un week end de projections pour deux films différents et un dessin animé. Le projecteur est prêté par l'association Cinémafor de Montrond les Bains et nous remercions la Mairie qui a accepté de prendre en charge un voyage par mois pour aller chercher le projecteur, Projection sur un nouvel écran professionnel, avec sonorisation stéréo de la salle (adultes 4 euros, enfants 2 euros).

Le club ne tire aucun bénéfice de cette activité puisque les entrées sont reversées intégralement pour le distributeur du film. Pour conserver ce cinéma itinérant, il est important d'être nombreux à ces séances pour que le distributeur continue à nous fournir les films récents (moins de 2 mois après leur sortie nationale).

Exposition prévue pour la foire d'automne sur les 80 ans du cinéma à Crémeaux ; le Club recherche des photos anciennes et des détails sur les bénévoles avant l'an 2000.

les après midis jeux continuent une fois par mois ; un joueur d'échec cherche des partenaires.....jouer, discuter, rire, c'est notre but

Le bureau reste à l'écoute de chacun pour des suggestions d'activités et vous attend nombreux à chaque Rencontre pour garder la convivialité et la vitalité de notre village,

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association vous propose des activités encadrées par des professionnels.

Pour la saison 2018/2019 :

cours de théâtre
cours de danse moderne
cours d'informatique
séances de yoga

Le vendredi 12 et le samedi 13 avril à 20h30, les danseurs et les acteurs vous présenteront un spectacle en commun pour vous présenter leur travail.



Composition du bureau :

Présidente : Nicole Durand

Trésorière : Claire Guicherd

Secrétaire : Magali Côte

Membres : Mauricette Seychal et Delphine Fraty

De nouveaux membres seraient les bienvenus ! N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous insuffler de nouvelles idées...

Mail de l'association : afrcremeaux@gmail.com

Page facebook sous afr Crémeaux

ASSOCIATION CONTRASTES

Nos cours de peinture se déroulent inlassablement le jeudi, avec la même passion et la même motivation, ceci depuis 16 ans....

C'est un espace de travail convivial où l'on crée en continu, dans un climat de partage et d'échanges.

C'est un véritable parcours pour quelques peintres qui m'accompagnent depuis la naissance de l'école, avec encore l'envie intense de créer, et avec le besoin d'affiner un travail pictural avec énormément de conviction.

Bravo et merci à toute l'équipe qui avec brio et savoir faire m'accompagne dans mon parcours artistique
Toujours dans le cadre de l'association Contrastes, en partenariat avec l'association de santé en pays D'urfé, et la FF sports pour tous, Laure Rathier a mis en place 4 ateliers (pied) : programme intégré d'équilibre dynamique.

Ces sessions ont pour but de continuer à entretenir chez les séniors, une notion d'équilibre et surtout de mobilité, afin de poursuivre dans les meilleures conditions leur autonomie et leur indépendance initiale.

Ces ateliers se pratiquent à Crémeaux et à la maison de santé de Saint Just en Chevalet.

Bienvenue à tous ceux qui désirent :

- augmenter l'équilibre et la force de leurs jambes
- favoriser les liens sociaux :
- contribuer à maintenir leur masse osseuse
- et améliorer leur flexibilité.

Ces cours seront prochainement prévus tout au long de l'année pour le grand bien des participants.

La Présidente

Claudine DERVAUX-VANACKERE



GYMNASTIQUE DE CRÉMEAUX

1 Une animatrice compétente : Laure propose des exercices d'assouplissement, de cardio, d'endurance, de musculation, de relaxation... permettant à tous, femmes ou hommes, d'entretenir et conserver sa forme physique dans la bonne humeur!

2 Deux séances par semaine à la halle des sports :

* le mardi de 14h à 15h pour de la gymnastique douce

*le mardi de 20h à 21h pour de la gymnastique plus tonique

9 Neuf marches le dernier lundi du mois, ouvertes à tous sous sa propre responsabilité.

Départ 14h du parking du terrain de sports. Selon la météo.

90 Quatre-vingt-dix euros est le montant de la cotisation annuelle pour environ 35 séances.

46 Quarante-six est le pourcentage d'augmentation de l'effectif, puisque celui-ci est passé de 28 la saison dernière à 41 cette saison ! Bienvenue aux nouvelles : Crémeausiennes ou venant des communes environnantes : Souternon, Juré, Grézolles et Saint-Julien d'Oddes.

2018 Date de la soirée spectacle du 40^{ème} anniversaire de notre association, elle fût animée par le Guinguette Show et sa représentation « On n'est pas là pour twister ». L'humour, la fantaisie, le charme et la dérision de Maëlle et Virginie ont enchanté le public. La soirée s'est poursuivie autour d'une assiette gourmande. Un grand merci à la municipalité et aux adhérentes qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

Après l'assemblée générale, qui s'est tenue début février chez Julie, le bureau reste inchangé.

La présidente Viviane Chaux ou la trésorière Brigitte Cohas peuvent apporter tous renseignements Tél. 04 77 62 53 22 ou 04 77 62 56 19.

La secrétaire Odile Darpheuille



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

L'amicale des sapeurs-pompiers de Crémeaux souhaite premièrement vous remercier pour votre bon accueil et votre générosité lors du traditionnel passage des calendriers. Ces dons permettent à l'amicale d'organiser des manifestations comme la journée du 14 juillet, l'arbre de Noël ou encore le quotidien en caserne. Ces rassemblements sont l'occasion de se retrouver avec les membres des familles des sapeurs-pompiers qui subissent leurs absences lors des interventions, manœuvres, formations...



Sans oublier l'organisation de la Sainte Barbe, cette journée est l'occasion de rassembler les sapeurs-pompiers actifs et anciens ainsi que leurs conjoints autour d'un repas. Cette cérémonie est l'occasion de vous faire connaître le fonctionnement du centre d'incendie et de secours, de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié puis de rendre hommage aux sapeurs-pompiers disparus.

L'amicale fait également un don à l'œuvre des pupilles (association pour les orphelins de sapeur-pompier) et à l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Crémeaux.

L'amicale a connu plusieurs événements :

Tout d'abord avec l'élection d'un bureau modifié avec le départ de Philippe Bazin. Nous le remercions pour les années passées comme membre du bureau.

Les membres du bureau sont :
-Jean-Luc PRAS, président
-Sylvain CROZET, vice-président
-Valérie PONCET, trésorière
-Georges TRAVARD, secrétaire
-Olivier TRAVARD, vice-secrétaire

Puis les départs d'Hubert Chavrier après 26 ans passés au sein de l'amicale comme membre et Philippe Bazin après 7 ans passés au sein de l'amicale dont 5 ans de membre et 2 ans comme membre du bureau.

Enfin avec les naissances de :
-Nolan, enfant du sapeur Pauline BADOUARD
-Julia, enfant du sergent Elodie PETITBOUT et du sergent-chef Nicolas CHAVALLARD
-Capucine, enfant du sapeur Christophe DEJOB



L'amicale félicite les parents pour la relève, qui nous espérons, animera l'association dans quelques années.

Pour conclure, nous souhaitons une longue vie à l'amicale des sapeurs-pompiers de Crémeaux.

Jean-Luc PRAS, président de l'amicale.

ASSOCIATION LUCÉ LOISIRS

L'association Lucé Loisirs avec une partie des habitants du lieu-dit Lucé se sont réunis sur le terrain des marronniers à Lucé le 28 juillet 2018 pour la fête des voisins. Au programme de cette journée, pique-nique partagé, partie de boules, balade, jeux de société. Ainsi petits et grands se sont retrouvés et ont partagé ce moment de convivialité jusque tard dans la soirée.

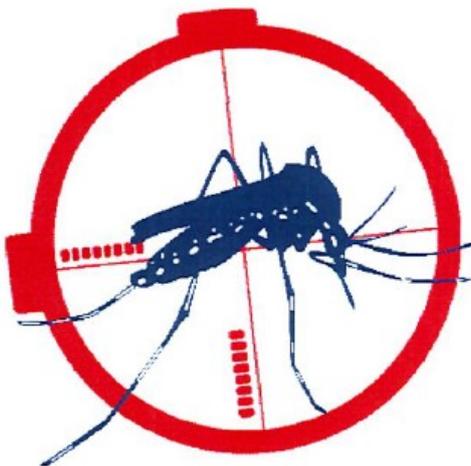
Le panneau de bois peint par les enfants du hameau officialisant l'emplacement du terrain, a été fixé sur l'un des arbres avant l'été en attendant de prendre sa place définitive sur notre future cabane pour laquelle un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental est en cours afin d'en financer une partie des travaux.

Les buttes autour du terrain sont régulièrement semées de végétaux, malgré les difficultés d'arrosage.

Les toilettes sèches sont en cours de construction, elles seront installées d'ici l'été 2019.

La prochaine fête des voisins se déroulera samedi 27 juillet 2019.

MOUSTIQUE TIGRE



MOUSTIQUE TIGRE*
LUTTONS CONTRE
SON INSTALLATION!

* *Aedes albopictus*

Le moustique tigre* est particulièrement nuisant. Il est présent dans 8 départements de la région et est en pleine expansion. Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika s'il est porteur de ces virus.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

- il se distingue par sa coloration noire et blanche
- c'est un tout petit moustique qui pique le jour
- il se déplace peu (une centaine de mètres) ; le moustique qui vous pique est né chez vous !

COMMENT ÉVITER SA PROLIFÉRATION ?

Quelques gestes simples :

- couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau
- entretenir le jardin pour réduire les sources d'humidité
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttière...)
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé

Plus d'informations sur le site de l'ARS :
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Signaler la présence d'un moustique tigre :
www.signalement-moustique.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

À PETIT POINT

Notre association continue ses activités : réunions mensuelles à la salle Abbé Grobost, visites de salons de loisirs créatifs, échanges et conseils.

En septembre 2018, nous avons organisé notre cinquième exposition afin de faire découvrir nos réalisations. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons échangé avec les visiteurs lors de ce week-end.

Nous vous donnons rendez-vous en 2020 pour notre prochaine exposition !

Pour 2019, les dates des réunions sont : 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre. L'Assemblée générale aura lieu lors de la réunion de septembre.

La convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous de ces après-midis.

Débutant(e) ou chevronné(e) en point de croix ou dans d'autres loisirs créatifs (tricot, feutrine, broderie traditionnelle...), si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement à une de nos réunions qui ont lieu entre 14h30 et 17h30.

Pour nous contacter :

Bénédicte Jouhannaud-Dubost, Présidente, au 04 77 62 53 96

Françoise Petelet, Trésorière, au 04 77 67 13 70.

Au plaisir de vous retrouver autour d'une aiguille et d'un fil.

Au nom des adhérentes,

La Présidente



ASSOCIATION BAVARTD'ÂGE

Présidente : Me Muriel MOULIN

Siège social : Lieu-dit Lucé

42260 Crémeaux

bavARTd'âge, association loi 1901, à but non lucratif, créée en février 2014, maintient ses activités tout au long de l'année.

Elle a pour but de promouvoir la pratique d'activités artistiques lors de rencontres, où bien-être et partage des savoirs sont privilégiés.

Les ateliers hebdomadaires du mercredi et mardi ont du succès tout au long de l'année de fin septembre à mi-juin en dehors des vacances scolaires. Sept adhérents de 6 à 12 ans fréquentent toujours les ateliers enfants et ados. L'exposition des travaux a lieu tous les ans en juillet jour du marché d'été au bourg.

Des ateliers à la carte (sur demande) ont lieu toute l'année, pour adultes, ados et enfants.

D'autre part, grâce à leur succès, **les 3 Ateliers ponctuels** organisés à la salle Hêtre au bourg (bois/porte-photos/déco Noël), sont programmées en 2019 : Le 20/02/19, le 07/04/19 et le 15/12/19.

Les après-midi récréatifs sont tout particulièrement appropriés aux occasions spéciales, réunions de famille, anniversaires etc... Un moment de détente et de joie autour d'une activité artistique de deux heures agrémentée d'une collation.

Les projets artistiques en milieu associatif se poursuivent, et pendant les vacances de Pâques 2019 une peinture murale de grande dimension sera réalisée avec le club ado de Le Coteau.

Les Séjours Croquis Nature (7/14/ 35km entre Lucé et Chérier sur deux jours, hébergements prévus) pour 8 participants sont reconduits en 2019, les 17/19 mai, 08/09 juin, 13/15 septembre, 04/06 octobre 2019

Les animations en Pays d'Urfé sont à nouveau programmées en 2019 à Champoly au Château des Cornes d'Urfé le jour des visites guidées du château.

La Balades/cueillette, réalisation collective d'une œuvre éphémère d'éléments végétaux a toujours beaucoup de succès, en 2019 elle se déroulera le 23/10 Lieu-dit Lucé à Crémeaux

Pour tous renseignements, contactez Françoise au 06 42 93 57 08 ou au 04 77 67 57 67



ASSOCIATION LE COLOMBIER LA BLÉGNÈRE

ESAT LE COLOMBIER LA BLEGNIERE
Etablissement et Service d'Aide par le Travail

SITE DU COLOMBIER

BUSSY ALBIEUX

Ouverture en 1985 - 40 travailleurs



04.77.97.75.30 - cat-colombier@wanadoo.fr

SITE DE LA BLEGNIERE

CREMEAUX

Ouverture en 1996 - 40 travailleurs

04.77.66.44.20 - cat-blegniere@wanadoo.fr

NOS ACTIVITES

VENTE DIRECTE TOUTE L'ANNEE : Renseignements : 04.77.66.44.24

Légumes de saison - Poulets - Conserves de légumes - Plants de légumes et de fleurs sur le site de Bussy-Albieux en saison

Vente de canards sur 3 périodes de l'année



ELEVAGE DE POULETS EN PLEIN AIR

Nos poulets sont élevés en plein air et nourris des céréales produites sur l'exploitation de Bussy Albieux.

Renseignements : 04.77.66.44.20



BOIS DE CHAUFFAGE ET PIQUETS

Vente de bois de chauffage pour cheminée, chaudière et vente de piquets.

Renseignements : 04.77.66.44.22



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Tonte, taille de haie, débroussaillage pour les particuliers, les entreprises et les communes

Renseignements : 04.77.66.44.20

LINGERIE ET REPASSAGE

Repassage de tous types de vêtements pour les particuliers.

Lavage et repassage de linges plats, vêtements de travail pour les restaurants, les collectivités, les gîtes.

Renseignements : 04.77.66.44.24



ABATTAGE DE VOLAILLES

Abattage de tous types de volailles, poulets, pintades, oies, canards...pour les particuliers et les producteurs.

Renseignements : 04.77.66.44.23



DETACHEMENTS DE TRAVAILLEURS

Détachements de travailleurs de façon ponctuelle ou régulière, pour des durées modulables (journée, semaine, mois) : en entreprise industrielle ou artisanale, sur des exploitations agricoles, chez les particuliers, dans les communes.

Renseignements :

04.77.66.44.22

Ouverture du Magasin de Vente

Nous vous proposons des légumes de saison, des poulets et des conserves de légumes.

du mardi au vendredi

de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Renseignements : 04.77.66.44.24

BOULES DE CRÉMEAUX

L'assemblée générale de l'association des boules s'est déroulée le vendredi 28 septembre 2018 au siège le Bistrot de Julie, en présence de nombreux sociétaires.

Le président ouvre la séance en demandant une minute de silence en la mémoire des boulistes disparu en 2018.

Après ce devoir de mémoire, le bilan comptable est présenté par la trésorière. Il est positif ce qui confirme depuis plusieurs années la bonne santé de l'association.

Cette dernière s'autofinance et permet de réaliser chaque année quelques investissements dont :

Financement d'une nouvelle cuisine au boulodrome couvert.

Financement pour l'aménagement du rangement, et une vitrine pour tous les challenges.

Financement d'une nouvelle tenue avec 6 articles dans la boutique, sponsorisé par Benetière Romain. La tenue est de couleur bleu.

Financement d'une remorque chambre froide avec le CSC (foot) et le BCC (basket).

Le bilan moral souligne la bonne participation des communes extérieures aux divers concours organisés à Crémeaux.

Le nombre de licenciés est en hausse avec 27 licenciés, dont :

4 en Masculin 3ème division,

18 en Masculin 4ème division,

4 Masculin Loisirs

1 Féminine 4ème division.

Le repas bouliste a eu lieu le samedi 8 décembre au Bar le Sportif à Lentigny, il a rassemblé une quarantaine de convives autour d'un repas très apprécié.

Il faut souligner la contribution des divers commerces de Crémeaux qui nous facilite l'organisation matérielle des concours en préparant les repas, en assumant les commandes spécifiques telles que les fleurs, les tombolas, et bien d'autres choses encore. Merci à eux tous et à leurs disponibilités et leur gentillesse. Il faut remercier tous les bénévoles pour leur dévouement et leur implication à la société.

Il y a eu 2 démissions dans le bureau lors de la dernière assemblée, Claire Guichert, Trésorière et Elie Barthollet, Secrétaire, la société les remercie pour leur travail effectué à l'association bouliste lors de toutes ces années.

Voici le nouveau bureau

Président : Bost Daniel

Vice-Président : Moussière Alain

Secrétaire : Vernay Mathieu

Secrétaire Adjoint : Palabost Jean-Baptiste

Trésorier : Benetière Romain

Trésorier Adjoint : Garnon Mathieu

Responsable ESB St Germain Laval : Laurent Maurice

Membres : Riboulet Jean, Peurière Marcel, Vernay Jean-Paul, Minot Jean-Claude, Palabost Thierry et Monier Samuel.

Le Bureau

RESTAURANT SCOLAIRE DE LA TOUR

BUREAU 2018/2019

Présidente : Vericel Sophie **Trésorier** : Donjon Stéphane, **Secrétaire** : Donjon Maryline

Membre actif : Prat Cindy

Effectifs cantines : Nous avons en moyen 40 enfants.

Le restaurant scolaire de la tour est une association de parent d élève qui est en lien avec la mairie de Cremeaux. Notre rôle est de collecter et d'encaisser les règlements de la cantine et de la garderie. Nous remercions l'ESAT qui accueille nos enfants avec de bon petit plats ainsi que Béatrice, S téphanie, Blandine et l'agent communal qui accompagne nos enfants pour leurs sécurité .

L'équipe du Restaurant Scolaire de la Tour .



LES MOSAÏQUES DE CHALISSANT

Pour un moment de détente et de découverte

Animation atelier de mosaïque créative à Chalissant les mercredis et les samedis ou autres possibilités, (vacances scolaires, stages) étude de toutes propositions.

Initiation et perfectionnement pour enfants à partir de 6 ans et pour adultes : 30 € la journée (fournitures comprises)

Initiation à la mosaïque contemporaine

Possibilités de créer, selon votre imagination, des objets en mosaïque : Tables, vases, miroirs, tableaux, sculptures...

Animation Atelier dans les collectivités, écoles, centres sociaux, M.J.C., centres de loisirs, maison de retraite etc....., ou chez des particuliers.

Réalisation de tous projets en mosaïque, décorations murales ou au sol, frises, salles de bain, crédences, ainsi qu'objets divers, tables, miroirs, vases, tableaux.....

Je vous invite à visiter mon atelier sur rendez-vous.

Pour me contacter : Brigitte Bedin

Téléphone : 0477625853 ou 0677260921

www.les-mosaïques-de-chalissant.fr

Mail : mosaiquedechalissant@gmail.com



HONNEUR AUX CLASSES



Vive les classes en 8 / 2018

Photo Buffeted Things

